

le journal

Fédération FO de la métallurgie



www.fo-metaux.org

La journée des USM s'est déroulée le 8 septembre à la Confédération. Réunis autour de l'équipe fédérale, les responsables des USM ont fait le point sur la stratégie et les actions mises en oeuvre pour développer notre organisation.

Priorité au développement

Renault Trucks - p.14
FO Métaux au ministère de l'Industrie

Région Parisienne - p. 15
Le syndicat fait sa rentrée

L'amitié syndicale - p. 19
avec IG Metall et avec UNIA

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,61 euros

SMIC brut mensuel : 1457,52 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 170 euros par mois

(pour l'année 2015 : 38 040 euros)

Coût de la vie :

+0,3 % en août (+0,3 % hors tabac);

+0,3 % en glissement sur les 12 derniers mois (+0,1 % hors tabac).

Chômeurs : 3 571 600

(catégorie A, publiés le 24 septembre 2015)

Indice de référence des loyers :

125,25 (2^{ème} trimestre 2015).

Taux d'intérêt (25 septembre) :

-0,14 % au jour le jour.

3 Editorial

4 Le dossier

Journée des USM : priorité au développement 4-11

14 Actualité sociale

Colère chez Areva 14

Renault Trucks au ministère de l'Industrie 14

15 Actualité syndicale

La Région Parisienne fait sa rentrée 15

Passage de relais aux Métaux de Nantes 16

PCA Caen : faire grandir FO 16

Salaires : +3,5% chez SIMRA Production 17

La formation continue d'évoluer 18

Aubert et Duval Les Ancizes : élections en vue 18

19 Infos

L'amitié syndicale avec IG Metall... 19

...et avec UNIA 19

Disparition de Richard Wiblet 20

Jean-Louis Michel nous a quittés 20

Sauver les retraites complémentaires 20

21 Vos droits

Interprétation et conséquences du résultat des scrutins électoraux - 3^{ème} partie 21

22 Jeux

Des Métaux et des mots 22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Non, nous ne sommes pas archaïques !

La rentrée de tous les dangers que nous avons évoquée le mois précédent se précise. Et pour celles et ceux qui pouvaient en douter, il suffit de prendre connaissance des deux rapports récemment remis successivement au Premier ministre et à la ministre du Travail. Le premier, celui de M. Combrexelle, aborde -ou plutôt, pour les défenseurs de la pratique contractuelle et conventionnelle que nous sommes, **sa-borde-** la négociation collective et le principe de faveur, qui est plus favorable aux salariés. Le deuxième rapport, celui de M. Mettling, porte sur la transformation numérique et la vie au travail. Il a le mérite d'aborder cette nouvelle technologie pour les entreprises et de soulever les risques de cette transformation numérique pour les salariés.

Le rapport Combrexelle comporte 44 propositions. Il donne des pistes de changement pour modifier radicalement la hiérarchie de la négociation collective, en donnant la primauté aux accords d'entreprise, qui pourront être inférieurs en termes de garantie aux accords de branche ou interprofessionnels, voire au contrat de travail. En effet, M. Combrexelle recommande d'ouvrir de nouveaux champs à la négociation et affirme que le Code du Travail dans sa rédaction actuelle se caractérise par une grande complexité de la loi, telle qu'il serait bien difficile de déterminer, sur un sujet donné, la marge de manœuvre laissée aux négociateurs d'un accord de branche ou d'entreprise. Ce qui est faux, car nous avons toujours trouvé dans la métallurgie, et en fonction de nos accords, la marge de manœuvre pour les entreprises et les salariés.

Le but recherché et non avoué de ce rapport - qui a été demandé, rappelons-le, par le chef du gouvernement- est d'amplifier et de généraliser les accords dérogatoires qui permettent de revenir sur les droits des salariés. De plus, il propose de limiter la durée des accords d'entreprise et de branche. Pour la branche, c'est une proposition qui risque de mettre à mal les accords à durée indéterminée, ce qui permettrait, là aussi, de revenir régulièrement et au compte-gouttes sur les droits conventionnels des salariés. Et si nous

tenons compte des déclarations du Premier ministre et du président de la République, qui souhaitent faire voter une loi d'ici la fin du premier semestre 2016 pour réformer le Code du Travail, les droits des salariés qui y sont inscrits sont plus que jamais eux aussi sous perfusion.

Certains employeurs vont naturellement dire, tout comme le président du Medef, voire certains politiques, que les syndicats sont réfractaires à tout changement, que nous sommes archaïques et que nous ne défendons pas les droits des salariés, mais plutôt ceux des appareils syndicaux. C'est tellement plus facile de lancer de telles impostures avec en plus, comme relais, les médias qui enfoncent le clou ! Nous pourrions presque y croire, mais nous savons que les salariés ne sont pas dupes et ne croient pas à ces balivernes.

Les diverses déclarations du président du Medef laissent à penser qu'il prend les syndicats pour des révolutionnaires, avec l'image de la fourche dans les mains ! Il se trompe d'époque et oublie que la paix sociale passe par le paritarisme et les accords conventionnels. Alors oui, la révolution arrive, mais pour qui ? Au regard des rapports précités, la révolution de la réforme du Code du Travail et de la négociation collective est en marche. De plus, la troisième révolution industrielle, avec le numérique et la digitalisation, arrive à une vitesse qui pourrait dépasser les nécessaires évolutions technologiques. Celles-ci devraient, contrairement à ce que tentent d'imposer des chefs d'entreprises, améliorer les conditions de travail en créant de pair les emplois de demain.

Ce qui est sûr, c'est qu'en cas de modification législative en lien avec ces rapports, FO Métaux mettra tout en œuvre pour continuer à apporter de réelles garanties aux salariés.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Développer notre organisation

Frédéric Homez :

« Ces bons résultats sont les vôtres »

Le 8 septembre, les responsables des USM se sont retrouvés dans les locaux de la Confédération FO, à Paris, autour de l'équipe fédérale pour une journée d'échanges et d'information consacrée à ces structures qui forment le fer de lance de FO Métaux sur le terrain.

Accueillant les participants à cette journée d'échange, de réflexion et d'information, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez a dressé en préambule un état des lieux des USM et des actions menées par notre organisation dans le dossier de la représentativité. A ce jour, le développement des USM se poursuit et on en dénombre 58, qui représentent près de 70 départements. « Le potentiel pour de nouvelles créations existe mais vu le peu d'entreprises de la métallurgie dans certains départements, nous ne pourrions pas implanter d'USM partout », a prévenu Frédéric Homez. Revenant sur la journée de USM de 2013, au cours de laquelle avaient été présentés les chiffres de la représentativité syndicale sur le cycle 2008-2012, il a retracé le combat mené par notre Fédération pendant de longs mois pour obtenir un décret sur la représentativité dans la métallurgie qui avait permis la reconnaissance de la troisième place pour FO. Il a également rappelé la décision qui avait été prise par les groupes de travail de coordonner une stratégie régionale et départementale au plus près du terrain, et en a présenté le bilan.

Représentativité

Sa première partie a permis de constater que depuis 2013, près de 126 implantations avaient été créées, illustrant la poursuite du développement de notre organisation, même si un certain nombre de structures ont disparu dans le même temps. En termes de représentativité nationale, et bien que les chiffres soient encore provisoires, là encore FO progresse. « Il est intéressant de constater qu'en fonction de N (2013/2016) et N-1 (2008-2012), nous avons plus d'inscrits et d'exprimés avec, au total, plus de voix pour FO Métaux à comparatif égale entre les deux cycles et sur 319 entreprises identiques. Nous progressons de 9 % », a précisé Frédéric. Le taux de retour des PV CERFA, indispensables pour comptabiliser tous les résultats et avoir ainsi une image la plus précise possible de notre repré-



sentativité, s'améliore aussi et doit continuer de le faire. Au niveau des régions géographiques fédérales, la progression est aussi visible, avec une forte percée en Midi-Pyrénées et une augmentation importante en PACA, Île-de-France Centre, Bretagne et Pays-de-la-Loire. Saluant le travail accompli par l'équipe fédérale, il a également souligné que « ces résultats sont d'abord ceux des équipes de terrain, dans les USM, les UD, les syndicats et sections syndicales, et c'est ce bon travail qu'il convient d'accroître. » Il a ensuite détaillé le soutien considérable, notamment financier, mis en place par la Fédération au service du développement. Il a conclu la première partie de sa présentation en rappelant l'échéance de décembre 2016 pour les élections TPE du 2ème cycle, dans laquelle FO Métaux jouera pleinement son rôle.

Avant de laisser la parole aux secrétaires fédéraux, il est revenu sur les actions et résultats dans les régions Île-de-France et Centre, dont il est en charge, avec ce constat très positif : tous les départements sont au-dessus de la barre des 8 %. Saluant la bonne coordination des USM et leur grande vitalité, qui s'est exprimé par de nombreuses réunions, il a appelé l'ensemble des participants à ne pas relâcher l'effort et à continuer de faire grandir notre organisation.

des USM

Lionel Bellotti :

« nous avons fait les bons choix »

Malgré l'érosion des effectifs dans le Grand Est (8 100 emplois de perdus dans la métallurgie par rapport à 2013 et une soixantaine de fermeture d'entreprises), malgré une croissance trop faible, une hausse du chômage et un accroissement des inégalités, notre organisation continue, par l'intermédiaire des USM, de négocier et de signer des accords dans les départements. Cela continue d'amener un plus pour les salariés, même si ce n'est pas toujours assez. « Nous avons évité plusieurs années blanches, a résumé Lionel Bellotti, et l'on peut se demander à quoi ressemblerait le paysage si FO n'avait pas pris ses responsabilités et mené ses actions jusqu'au bout. » Il a d'ailleurs déploré la politique de la terre brûlée adoptée par d'autres organisations syndicales qui se contentent de dénigrer le travail de FO ou de dénoncer des accords. Face à cette situation, il est plus que nécessaire de créer de nouvelles implantations et d'accroître le poids de FO, d'être plus forts afin de faire aboutir nos revendications. « Pour ce faire, nous avons fait les bons choix, a-t-il expliqué : se fixer des priorités, arrêter des plans d'actions et se donner les moyens de les réaliser. » Rappelant la nécessité de transmettre les résultats d'élections à la Fédération via les PV CERFA, il a assuré les participants du soutien de notre organisation dans leurs efforts de développement.



Les secrétaires fédéraux se sont succédé à la tribune pour un état des lieux des départements dont ils ont la charge. Ils ont pu faire le point sur les travaux des USM quant à leurs stratégies de développement, les actions menées et les projets à venir ou en cours de réalisation, mais aussi sur les objectifs que se sont fixés les équipes dans les territoires pour faire grandir notre organisation.

Nathalie Capart :

« nous allons dans le bon sens »

De nombreux engagements ont été pris depuis la journée des USM qui s'était déroulée en 2013, et dans les régions PACA-Roussillon, les USM ont plus que joué le jeu. La solidarité entre les structures a trouvé un nouveau terrain d'expression, permettant un ciblage coordonné des entreprises pour la création de nouvelles implantations. Ainsi, le Gard et le Vaucluse, qui ne disposent pas encore d'USM, ont reçu l'aide de leurs voisins pour négocier des protocoles pré-électoraux ou réaliser des opérations de tractage. Rappelant que l'objectif de notre organisation était de passer la barre des 8% dans tous les départements, et celle des 30% là où cela était possible, Nathalie a précisé que « tout passe par notre nombre d'implantations. Dans les territoires où nous en avons trop peu, nous sommes pénalisés. » Avec déjà trois réunions régionales d'USM de réalisées, sans oublier les assemblées générales des USM dans les départements, la secrétaire fédérale tire un bilan positif de l'expérience : « Des énergies sont mobilisées et canalisées, des actions sont engagées et tout cela produit des résultats, à savoir des créations d'implantations. Nous allons dans le bon sens. » Elle a conclu sur le soutien sans failles qu'apporte la Fédération, notamment en termes de moyens, à ces efforts de développement.



Philippe Fraysse : « nous obtenons des résultats »

Sur les régions Auvergne, Limousin et Poitou-Charentes, les départements sont peu industrialisés en regard du reste du pays, et comportent moins d'entreprises de la métallurgie. Dans ce tissu largement dominé par les PME et qui a perdu près de 16 000 emplois, de nombreuses difficultés mobilisent les métallos FO, qui trouvent malgré tout le temps d'œuvrer au développement de notre organisation. Leurs efforts ont abouti à la création de 7 syndicats et cinq sections syndicales depuis la dernière journée des USM. « Dans un contexte difficile, nos USM obtiennent des résultats et gardent leur détermination à faire progresser FO », a salué Philippe Fraysse. Des réunions régulières leur permettent de faire le point sur la situation de leurs départements et leur représentativité leur permet d'être présents à toutes les négociations. Le secrétaire fédéral a insisté sur la nécessaire transmission à la Fédération des PV CERFA, expliquant que sans chiffres fiables il était difficile de connaître notre représentativité mais aussi de déterminer les voies pour l'améliorer. Appelant notamment à intégrer les cadres dans nos cibles de développement, il a rappelé que le faible nombre d'entreprises de la métallurgie sur ces territoires constituait le défi majeur pour le développement de FO.



Eric Keller : « un travail incroyable »

En Pays-de-la-Loire et Bretagne, notre organisation peut être fière d'être représentative sur tous les départements, alors qu'elle ne dispose que de 5 USM pour 9 départements. Eric Keller a présidé plusieurs réunions pour déployer le plan de développement de notre Fédération, puis pour faire des points réguliers sur les actions en cours. « La situation difficile que connaissent de nombreuses entreprises et qui demande beaucoup d'attention de la part des métallos FO ne nous facilite pas la tâche, a expliqué le secrétaire fédéral, mais nos équipes abattent malgré cela un travail incroyable. » De réunions en assemblées générales, de négociations de protocoles pré-électorales en tractages, FO est sur tous les fronts avec une stratégie bien établie. Le résultat, c'est la création chaque année de nouveaux syndicats et sections syndicales. Dans ces départements, les effectifs et le nombre d'établissements augmente, de même que le nombre de voix pour FO aux élections professionnelles. Fortes de cette dynamique, les équipes des USM, en coordination avec la Fédération, se sont fixées des objectifs : passer la barre des 15 % dans tous les départements, et même celle des 30 %, très proche en Loire-Atlantique et dans la Sarthe !



Hervé Perier : « garantir notre indépendance »

« Le développement est inscrit dans l'ADN de notre Fédération, a expliqué le trésorier fédéral. De notre capacité à grandir dépend aussi notre financement et donc notre indépendance. » Dans les régions Midi-Pyrénées et Gironde-Landes, cette idée n'est pas un vain mot, et la belle progression de FO, qui doit à l'énorme travail quotidien fourni par les USM et leurs équipes, a été chaleureusement saluée par Hervé Perier. Alors que la pression des employeurs n'a jamais été aussi forte, il a appelé à ne rien céder et à créer de nouvelles implantations tout en défendant les anciennes, tant les fermetures de sites constituent aussi une menace pour les syndicats en place. « Pour nous maintenir et nous développer, nous devons syndiquer et créer des implantations, a-t-il martelé. Tout comme il faut prendre acte des changements structurels de la population active et ne plus hésiter à aller vers les cadres. Il ne faut plus attendre, nous sommes en situation d'urgence ! » Revenant sur le fonctionnement de l'USM Midi-Pyrénées, qui chapeaute huit départements, il a aussi appelé les grandes structures à aider les petites, rappelant que la solidarité est au cœur de l'action de FO, sans non plus oublier le niveau interprofessionnel avec les UD, représentants de la même grande famille.



Paul Ribeiro : « faire vivre notre syndicalisme »

Sur les régions normandes, picardes et du Nord, le développement syndical a demandé au préalable une redynamisation des structures existantes, déjà fort occupées par les conséquences de la crise, qui ont entraîné la perte de 10 000 emplois sur ces 10 départements depuis 2011. Et ce travail a d'ores et déjà porté ses fruits. Les liens entre les USM et les implantations FO ont été renforcés, le ciblage des entreprises et la mise en place d'équipes de terrain pour les actions a été effectué, la rénovation de la communication se poursuit et le développement de la présence FO dans tous les collèges est en marche. L'échéance de 2016 est dans tous les esprits, mais les métallos sont conscients d'avoir engagé un processus de longue haleine, tout comme ils savent avoir initié une nouvelle dynamique qu'ils ont à cœur de faire vivre. « Les objectifs fixés peuvent sembler modestes mais ils sont réalistes car sur ces territoires ils demanderont beaucoup d'efforts, a précisé Paul Ribeiro. Les équipes des USM savent que de notre représentativité dépend notre capacité à négocier et à signer de bons accords et, au-delà, à maintenir notre indépendance tant financière que revendicative, à faire vivre notre syndicalisme. »



Jean-Yves Sabot : « Entretien cette dynamique »

Au sein des 12 départements de Bourgogne et de Rhône-Alpes, notre organisation a su conquérir sa représentativité. Conséquence : les USM, autour de Jean-Yves Sabot, se sont accordées autour d'un objectif de progression de 1 %, tout en agissant en priorité là où la barre des 10 % se fait menaçante. « Lors de nombreuses réunions, nous avons vu où aller chercher les voix et avec quels moyens, a expliqué le secrétaire fédéral, mais surtout, nous avons démystifié le développement syndical en montrant qu'avec 60 voix pour faire 1 %, le succès était à notre portée. » Si créer des implantations et être présents dans tous les collèges est incontournable, il faut aussi consolider l'existant, a-t-il rappelé. Les réunions régionales d'USM ont été plébiscitées et ont permis de faire éclore de nouveaux réflexes sur le partage des bonnes pratiques et des initiatives de développement. Si les résultats sont là, avec une trentaine de nouvelles implantations, les USM en sont aujourd'hui à se rapprocher pour poursuivre le travail au-delà des objectifs fixés par notre Fédération, notamment via des opérations spéciales. « Il faut entretenir cette dynamique et toujours être là pour les USM qui en ont besoin, a-t-il conclu. Restons mobilisés et déterminés ! »



Interventions des secrétaires d'USM « une stratégie efficace »

Les responsables des USM ont été nombreux à monter à la tribune pour faire le point sur la situation de leur département et sur les actions engagées en coordination avec la Fédération. Motivés mais lucides sur les défis à relever, ils ont tenu un discours conquérant et ont affiché leur détermination à faire grandir FO.



Eric Devy, Rhône

« Notre USM a fait sa mue et a accru son poids. Cela n'a pas été facile mais nous avons pu nous appuyer sur nos militants. Nous travaillons beaucoup sur la syndicalisation et nous constatons que l'aide juridique est une porte d'entrée impor-

tante. En effet, les salariés connaissent peu le domaine juridique et ont besoin d'aide pour défendre leurs droits. Mais il faut savoir prolonger ce premier contact et les faire adhérer rapidement si on ne veut pas les voir partir. Ensuite, une fois adhérents, ils ne montent pas toujours une équipe syndicale pour aller aux élections... Là encore, à nous de les accompagner. La formation syndicale a un rôle essentiel à jouer pour leur donner des réponses rapides et des bases qui serviront leurs actions. Concernant les 2èmes et 3èmes collèges, où notre marge de progression est importante, surtout dans les grandes entreprises, nous devons muscler notre communication envers les cadres, d'autant que nous ne sommes pas les seuls à s'adresser à cette population. Enfin, nous sommes là pour aider les équipes dans les entreprises en difficulté, et si ce travail est essentiel, il nous prend beaucoup de temps. »



Stéphane Bigot, Calvados

« Nous sommes une petite USM qui se relève et est en train de mettre en place une nouvelle dynamique avec de nouveaux moyens et une nouvelle stratégie, grâce à l'aide de la Fédération. Si nous sommes représentatifs

sur le département, nous avons une belle marge de progression. D'autant que nous ne sommes

présents que dans 15 % des entreprises du Calvados. Nous avons créé une base de données pour suivre et anticiper les élections dans les entreprises, et négocier au plus tôt les protocoles pré-électoraux. Cela nous a permis d'identifier les sites à cibler en priorité et nous avons déjà réalisé deux nouvelles implantations avec cette méthode. Si 2015 aura été une année de rodage et de montée en puissance, 2016 sera une année de conquête au cours de laquelle nous nous attacherons à créer une vingtaine d'implantations. Il faudra également maintenir l'existant. Mais nous avons besoin que tous les militants s'investissent dans la vie et les actions de l'USM. Le développement doit être l'affaire de tous. »



Gérard Ciannarella, Bouches-du-Rhône

« Le plan de développement que nous avons lancé en 2013 est ambitieux et continue de mobiliser toutes les énergies de notre USM. Les réunions régionales ont joué leur rôle en créant une nouvelle solidarité autour des

enjeux du développement et d'adopter des stratégies communes. Il faut se développer là où nous sommes présents, et nous implanter là où nous ne sommes pas. Analyse et ciblage des entreprises dans la perspective des élections professionnelles, actions de terrain en lien avec les UD et les UL, négociation des protocoles pré-électoraux ; notre méthode a fait ses preuves et nous a permis de créer une vingtaine de nouvelles implantations depuis 2013. La question des PV CERFA demande encore du travail, mais nous agissons au plus vite pour résoudre les anomalies. Il ne faut pas oublier pour autant tout ce que l'USM fait au quotidien, en particulier dans les négociations, pour les salariés. Nous devons mieux valoriser nos actions et nos réussites, car c'est aussi cela qui nous permet de faire grandir notre organisation. »



Christian Merot, Maine-et-Loire

« Le travail de développement se mène au quotidien, en agissant pour les structures qui sont fragiles, en aidant les métallos en difficulté, en tenant notre rôle dans les multiples réunions qui jalonnent la vie de l'USM. Mais il faut voir plus loin et la méthode mise au point par la Fédération pour le développement est efficace en ce domaine. Il n'y a pas de tâches complexes et impossibles, seulement des tâches simples et à portée de tous. Lorsque l'on fait un état des lieux par département puis que l'on fixe un plan et des objectifs, qu'on décline le tout par USM, par syndicat et par militant, tout devient accessible et l'on peut avancer pas à pas, tenir nos objectifs et faire grandir notre organisation. C'est ainsi que nous créons des implantations dans notre département, et c'est ainsi que nous progressons dans mon entreprise, Bull Atos, où nous pesons 30%. Le soutien de notre Fédération est déterminant, mais nous ne devons pas oublier de travailler en lien avec l'UD, car les métallos y sont écoutés et ont un rôle à jouer au niveau interprofessionnel. »



Gilles Chambas, Puy-de-Dôme

« L'année 2015 aura été riche d'événements dans notre département, qui a vu la création d'un important pôle aéronautique. Mais comme partout, nous avons aussi fait face à de trop nombreuses délocalisations. Et à chaque fois, ce sont les salariés qui payent le prix des restructurations dictées par la seule logique financière. De plus, la crise dans l'agriculture a un impact important car nous avons plusieurs sites qui dépendent de ce secteur, notamment le machinisme agricole. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour sauvegarder les sites et les emplois mais cela reste difficile, d'autant que nous sommes en première ligne dans de nombreuses négociations. Le contexte nous place au cœur de la défense des salariés et de l'industrie et nous répondons présents dans tous les cas. C'est aussi de cette manière que nous développons FO : en montrant aux salariés qu'ils peuvent toujours compter sur nous. »



Robert Janin, Var

« Notre USM, créée en 2013, est encore dans ses vertes années. Situé entre deux gros départements pour la métallurgie, le Var comporte surtout des petites entreprises, seules deux structures dépassent les 200 salariés. Autant dire que le travail de développement syndical n'est pas aisé. Mais les militants nous connaissent et viennent à nous. Là où nous sommes présents, FO fait de bons scores, notamment auprès des cadres, et nous pesons 44,64 % sur notre territoire ! Notre organisation a réalisé dans le Var un travail en profondeur bien avant la création de l'USM et nous avons à cœur de le poursuivre et de l'amplifier pour faire grandir notre organisation. Nous avançons coûte que coûte, parfois à petits pas, parfois en piétinant, mais nous ne reculons jamais. »



Denis Bieber, Région Parisienne

« Les départements de la Région Parisienne regroupent 174 sections syndicales, dont 28 ont été créées depuis 2013. Sur un périmètre géographique aussi dense, nous devons et nous pouvons être encore plus nombreux ! Pourtant, le terrain devient chaque année plus compliqué. Aider les équipes et les salariés en difficulté prend un temps croissant et nous conduit à tenir plus de permanence, notamment sur le juridique. Nous avons peu de sections sous la barre des 10 % mais elles représentent beau-

coup d'inscrits. Un enjeu majeur pour nous est d'amener plus de salariés à voter : à peine la moitié se rend aux urnes dans notre région... En croisant les outils mis à disposition par la Fédération et le fichier MARS, nous ciblons mieux les entreprises où nous ne sommes pas présents et où approchent les élections, ce qui permet de concentrer plus efficacement nos efforts d'implantation. Mais nous avons aussi un travail important à faire sur notre image, dans un contexte de désaffection des Français envers les syndicats. Nous devons insister sur le fait que nous les représentons et les défendons mieux que personne et que sans nous, ils seront seuls face à la rigueur et à l'ultra-libéralisme. »



Jean-Pierre de Oliveira, Côte-d'Or

« Nous constatons une évolution accrue des femmes vers les métiers de la métallurgie, et c'est une bonne nouvelle dans le cadre de notre combat pour la parité. Au niveau de la représentativité, la négociation des protocoles pré-électorales est incontournable car elle nous permet de mettre un pied dans l'entreprise mais surtout de connaître les sans-étiquettes qui constituent un important vivier de recrutement. Une fois les élections passées, il ne faut pas oublier de transmettre les PV CERFA à la Fédération car sinon, comment mesurer et prendre en compte le travail accompli ? Sur notre département, nous atteignons les 28 % et comptons bien atteindre les 30 %. Les négociations sur les questions salariales nous prennent aussi beaucoup de temps, mais elles sont primordiales, car si elles sont l'occasion d'améliorer le pouvoir d'achat des salariés, elles sont aussi l'opportunité de refuser qu'on se moque d'eux avec des propositions inacceptables. »



Michel Lagrange, Allier

« Comme partout, nous faisons face à une baisse des effectifs de la métallurgie. Pourtant, nous réalisons un bon score sur le département avec 36,74 % et nous visons les 40 %. Notre progression se poursuit aussi dans les entreprises,

notamment chez PCA ou chez Sagem. Nous avons également créé un syndicat des isolés qui fonctionne bien et attire les salariés des petites entreprises, ce qui est de bon augure dans la perspective des élections TPE de 2016, car c'est dans les entreprises que se gagnent les scrutins. Nous faisons un gros travail sur les négociations salariales et obtenons des résultats, mais tout se passe à présent au niveau régional avec le regroupement des chambres patronales d'Auvergne et cela ne nous facilite pas la tâche car les lieux de négociation sont plus éloignés. Avec le projet de convention collective régionale, nous allons avoir beaucoup à faire pour défendre les salariés et leurs droits.»



Hervé Guillemain, Haute-Marne

« Nous sommes un petit département et partageons notre convention collective avec la Meuse. Le redécoupage des régions au niveau institutionnel et la réaction patronale sur le sujet fait peser de fortes inquiétudes sur le devenir de nos conventions collectives, que nous nous sentons parfois bien seuls à défendre. Nous avons une quinzaine de syndicats sur notre territoire et les salariés d'une grosse fonderie sont venus nous voir pour monter une équipe dans la perspective de leurs prochaines élections. Notre travail de développement passe aussi par nos liens avec l'UD, mais le travail de l'USM est aussi

très efficace. Par nos permanences, par les négociations de protocoles pré-électorales, mais aussi par la négociation et la signature d'accords, nous trouvons différents moyens d'approcher les salariés et de créer des implantations. Ce n'est jamais facile et de nouvelles difficultés surgissent chaque année. La modification des seuils sociaux par la loi Rebsamen est la dernière en date et cela risque de nous faire beaucoup de mal. Néanmoins, nous ne baissons pas les bras car c'est en étant fort que nous ferons prévaloir nos idées.»



Sébastien Vacher, Ain

« En termes de représentativité, FO se porte bien partout où nous sommes implantés et s'y développe de surcroît. Créer de nouvelles implantations est souvent plus difficile et nous n'en avons réalisé qu'une seule. Notre objectif de progression de 1 % est en voie de réalisation mais nous butons sur la question des isolés qui, chez nous, sont regroupés à l'UD. Nous travaillons d'ores et déjà sur le prochain chantier majeur pour l'USM : les élections TPE de 2016. Sans oublier le travail du quotidien pour lutter contre les PSE et l'érosion des effectifs de la métallurgie. Heureusement, nous savons pouvoir

compter sur l'aide et l'appui de la Fédération et de la Confédération. Enfin, il ne faut pas oublier le rôle des USM dans les négociations sur les minima salariaux, qu'il faut maintenir et défendre. Mais il faut aussi faire savoir aux salariés tout ce que FO fait pour eux si nous voulons obtenir leur voix.»



Nadia Zedmia, Belfort-Montbéliard

« L'USM ne ménage pas ses efforts pour créer de nouvelles implantations et cela fonctionne. Chez Aperam, nous avons réussi à monter une équipe syndicale qui a conquis la première place aux élections professionnelles. Nous nous sommes implantés dans de nombreuses entreprises et cela a très souvent débouché sur de bons résultats. Mais pour inscrire cela dans la durée, il est essentiel de former les militants et les responsables. Si les nouveaux venus sont motivés, il leur manque sou-

vent toute la culture syndicale. En conséquence, si on ne les aide pas, leur percée risque de se transformer en feu de paille. Pour durer, il faut être solide et la formation peut y aider. Il faut rapprocher l'offre des équipes et l'élargir au plus grand nombre.



Yanis Aubert, Deux-Sèvres

« Si notre département est très industrialisé, il connaît aussi un très fort taux de chômage. Les sous-traitants automobiles, nombreux, souffrent et certains ont fermé. En voyant les volumes de production

qui partent à l'étranger, les salariés ont de plus en plus peur mais paradoxalement il est difficile de les mobiliser. Il en faudrait cependant plus pour freiner l'ardeur des métallos FO, convaincus de la nécessité du développement de notre organisation. Notre implantation dans les grandes entreprises se joue en grande partie par la négociation des protocoles pré-électorales mais dans ce domaine nous aurions bien besoin de l'aide des DSC. En effet, si nous avons la culture du terrain, nous n'avons pas toujours celle des entreprises en direction desquelles nous allons. Il y a ici un travail que nous devons mener ensemble. L'aide juridique que fournit l'USM fait également partie des atouts de FO. Quand nous aidons et défendons les salariés, ils ne l'oublient et cela peut faire la différence quand vient le moment de voter.»



Jean-Jacques Leleu, Somme

« Depuis notre dernière journée des USM, nous avons créé une dizaine de nouvelles implantations dans notre département. La négociation des protocoles pré-électorales nous a aidés à mettre un pied dans les entreprises,

mais sans nos opérations de tractage et de communication, rien n'aurait été possible. Il faut également souligner le rôle de nos permanences, car le dialogue, le conseil et le soutien que nous apportons à tous les salariés n'est ja-

mais oublié. Nous avons aussi mis en place un syndicat des Métaux pour les isolés, afin de les aider et de les fédérer autour de notre organisation, le tout avec l'appui et le concours de notre Fédération. Si notre représentativité est bonne sur la Somme, avec 21,91 %, les négociations au quotidien, qui prennent un temps considérable pour l'équipe de l'USM, sont loin d'être faciles, en particulier sur la convention collective que nous partageons avec l'Aisne. Le combat se mène aussi dans les entreprises. Dans la mienne, Thirard, nous avons progressé et pesons 71,64 %, ce qui nous permet de signer de bons accords. »



Jean-Louis Pion, Aisne

« La grande affaire qui a occupé notre USM ces dernières années a été la négociation autour de la convention collective de l'Aisne et de la Somme. Et lorsque ça a chauffé avec l'UIMM, la Fédération a été à nos côtés. La prime de vacances a constitué un gros point de blocage. Alors qu'elle se monte à 535 euros dans l'Aisne, le patronat a proposé pour la Somme un calendrier de rattrapage sur la base de 50 euros par an, soit plus de 10 ans pour la totalité de l'opération, ce qui était inacceptable pour FO ! Quant aux nouveaux salariés de l'Aisne, ils n'auraient plus droit à la totalité de la prime mais seraient alignés

sur le rattrapage en cours dans la Somme. Là non plus, FO n'est pas d'accord, d'autant que de nombreuses autres variables sont gelées dans l'Aisne pour permettre le rattrapage par la Somme. Nous continuerons à nous battre pour qu'aucun salarié ne soit lésé. »



Eric Gondy, Loir-et-Cher

« Notre USM est à la limite de la représentativité, aussi nous avons encore un long chemin à parcourir, beaucoup de travail à faire, et nous savons que cela sera dur mais cela n'entame pas notre motivation. D'autant que dans cette entreprise, nous rencontrons des salariés motivés pour nous rejoindre, pour créer une structure syndicale dans leur entreprise, monter une équipe et recruter de nouveaux adhérents. Avec FO, ils savent qu'ils sont acteurs de leur défense et apprécient cela. Tout ce travail donne des résultats, puisque nous enregistrons de bons scores aux élections professionnelles, parfois jusqu'à 100 % des voix, y compris dans de grandes entreprises. La suite ne dépend que de nous et de notre envie d'avancer. Le développement syndical, il faut y aller, tous ensemble, et faire vivre notre syndicalisme ! »

professionnelles, parfois jusqu'à 100 % des voix, y compris dans de grandes entreprises. La suite ne dépend que de nous et de notre envie d'avancer. Le développement syndical, il faut y aller, tous ensemble, et faire vivre notre syndicalisme ! »



Yasmina Zairi, Haute-Savoie

« Avec le concours de Jean-Yves Sabot et de l'UD de Haute-Savoie, notre USM repart de presque zéro. Le travail à accomplir est considérable mais nous avons d'ores et déjà adopté les premières étapes de notre stratégie de développement, et nous allons commencer par nous rendre dans toutes les entreprises où nous ne sommes pas présents pour rencontrer les salariés, prendre le pouls et attirer de nouveaux militants. Pour réaliser cette tâche de longue haleine, nous savons pouvoir compter sur le soutien de notre Fédération. Nous repar- tons presque du début, mais nous sommes déterminés à nous mobiliser, à agir et à être présents sur tous les fronts pour faire grandir FO afin de pouvoir mieux défendre l'industrie et les salariés. »

« Avec le concours de Jean-Yves Sabot et de l'UD de Haute-Savoie, notre USM repart de presque zéro. Le travail à accomplir est considérable mais nous avons d'ores et déjà adopté les premières étapes de notre stratégie de développement, et nous allons commencer par nous rendre dans toutes les entreprises où nous ne sommes pas présents pour rencontrer les salariés, prendre le pouls et attirer de nouveaux militants. Pour réaliser cette tâche de longue haleine, nous savons pouvoir compter sur le soutien de notre Fédération. Nous repar- tons presque du début, mais nous sommes déterminés à nous mobiliser, à agir et à être présents sur tous les fronts pour faire grandir FO afin de pouvoir mieux défendre l'industrie et les salariés. »



Alain Desbrus, secrétaire adjoint Drôme-Ardèche

« Notre USM redémarre de manière sereine, mais nous agissons sur un terrain essentiellement composé de petites structures. En effet, sur l'Ardèche nous ne comptons que trois entreprises de grande taille, dans lesquelles FO est implanté. Elles sont un peu plus nombreuses dans la Drôme, et notre organisation y réalise de bons scores aux élections professionnelles. Nous jouons notre rôle au quotidien, notamment lors des négociations avec l'UIMM. Cette année, nous avons obtenu 1 % sur l'ensemble de la grille, ce qui représente plus que le patronat ne voulait accorder. Les salariés l'ont vu et ont apprécié ce combat victorieux de FO. L'aide juridique que nous apportons représente un autre pan de rayonnement de notre organisation. Les salariés sont de plus en plus nombreux à demander une aide dans ce domaine et ils se souviennent bien de l'organisation qui leur a fourni et les a défendu, plus particulièrement en temps de crise. »

« Notre USM redémarre de manière sereine, mais nous agissons sur un terrain essentiellement composé de petites structures. En effet, sur l'Ardèche nous ne comptons que trois entreprises de grande taille, dans lesquelles FO est implanté. Elles sont un peu plus nombreuses dans la Drôme, et notre organisation y réalise de bons scores aux élections professionnelles. Nous jouons notre rôle au quotidien, notamment lors des négociations avec l'UIMM. Cette année, nous avons obtenu 1 % sur l'ensemble de la grille, ce qui représente plus que le patronat ne voulait accorder. Les salariés l'ont vu et ont apprécié ce combat victorieux de FO. L'aide juridique que nous apportons représente un autre pan de rayonnement de notre organisation. Les salariés sont de plus en plus nombreux à demander une aide dans ce domaine et ils se souviennent bien de l'organisation qui leur a fourni et les a défendu, plus particulièrement en temps de crise. »





Accueil

Contact >

Liens utiles

Adhérents



Fédération FO de la Métallurgie

L'efficacité réformiste

Identifiant login

Mot de passe

S'identifier

Rechercher...

OK

Info générales
Contact

Les secteurs

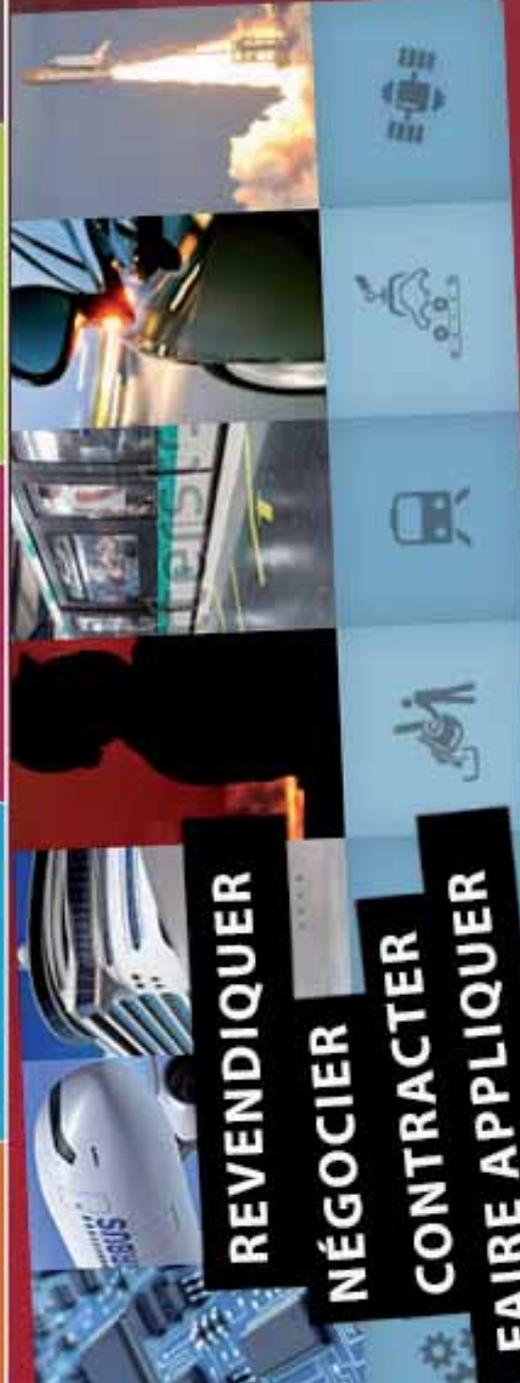
Actualités

Conventions et
accords collectifs

Vos droits

Nos publications

Formations
Outils syndicaux



CONTACTEZ-NOUS !

FO Métaux 9, rue Baudoin, 75013 Paris

Tél : 01 53 94 54 00

[Contactez-nous !](#)

La une



Colère chez Areva

15 Septembre 2015 - A l'appel de FO et des autres organisations syndicales, les salariés d'Areva se sont massivement mobilisés ce 15

Agenda

Assemblée générale de l'USM du Pas-de-Calais - 2 octobre
15 Septembre 2015

[Lire](#)

syndicales, les salariés d'Areva se sont massivement mobilisés ce 15 septembre.

[Lire la suite](#)

RÉGARD ET RÉFLEXION SUR LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

15 Septembre 2015 - REGARD ET RÉFLEXION SUR LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

[Lire la suite](#)

Assemblée générale du groupe Safran - 1er e
2 octobre
10 Septembre 2015

[Lire](#)

Assemblée générale PCA Caen - 11 septembre
10 Septembre 2015

[Lire](#)

Assemblée générale des Métaux de Nantes -
15 septembre
10 Septembre 2015

[Lire](#)

Ps

[L'actualité de la métallurgie au quotidien, c'est sur www.fo-metaux.org]



Pour tout renseignement,
contactez votre délégué **FO Métaux**

FO
Métaux
Notre industrie,
nos emplois !

Colère chez Areva

A l'appel de FO et des autres organisations syndicales, les salariés d'Areva se sont massivement mobilisés ce 15 septembre.



Depuis le mois de mai et l'annonce par Areva de la suppression de 5 000 à 6 000 emplois dans le monde, dont 3 500 en France, les salariés ne décrochèrent pas. Alors que des discussions avec la direction sont prévues les 21 et 22 septembre, ils ont participé ce 15 septembre à une journée d'action pour la défense de l'emploi et, plus largement, la sauvegarde des compétences dans une filière nucléaire française en pleine restructuration. Rassemblés notamment devant la tour Areva à La Défense, plusieurs milliers de salariés ont exprimé leur crainte et

leur colère face à un gâchis industriel dont ils ne s'estiment pas responsables.

Soutenus par le secrétaire confédérale Michelle Biaggi, le secrétaire fédéral Eric Keller et le secrétaire général du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne Denis Bieber, qui étaient sur place, les métallos FO ont dénoncé la responsabilité de l'Etat dans ce dossier, ainsi que l'absence de stratégie industrielle et de véritables financements. Ils demandent notamment que l'ensemble des sites du groupe soient intégrés au plan de départs volontaires en cours de

negociation et ont prévenu : dans les négociations, dans les ministères, sur les sites, dans les manifestations, ils défendent leurs emplois coûte que coûte.



Renault Trucks au ministère de l'Industrie

Ce 7 septembre en fin de matinée, une délégation FO Métaux a été reçue au cabinet du ministre de l'Industrie pour faire le point sur le dossier Renault Trucks, où un PSE est en cours. Notre organisation a exposé les inquiétudes des salariés et ses revendications.

Ce matin, une délégation FO Métaux conduite par le secrétaire général de notre organisation Frédéric Homez, et rassemblant le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, Patrick Martin, coordinateur FO pour le poids-lourds et le véhicule industriel, et le délégué syndical FO Renault Trucks Olivier Repessé, a été reçue par le cabinet du ministre de l'Industrie. Au programme : la situation du secteur poids-lourds et bus en France, ainsi que le PSE en cours chez Renault Trucks et les enjeux stratégiques pour l'entreprise.

Pour le moment, l'action coordonnée de notre organisation et des pouvoirs publics a permis d'obtenir un bon traitement social du plan, dont l'envergure a été revue à la baisse. Il pourrait même n'y avoir aucun licenciement, seulement des départs en retraite et des reclassements. Mais cela ne règle en rien les problèmes de demain. En effet, un autre PSE pourrait toucher très prochainement le secteur informatique de l'entreprise, là non plus sans aucune autre justification que de faire monter le cours de l'action. « Non seulement nous y perdrons en compétences, mais en plus l'opération risque



d'aboutir à de la sous-traitance pure, ce qui fera grimper nos coûts», déplore Olivier Repessé. Aujourd'hui, la crainte est de voir la R&D être le prochain secteur dans le collimateur, au risque de compromettre l'avenir même de l'entreprise.

Si ce discours a été bien compris au ministère, notre organisation n'en demande pas moins des engagements de la part de la nouvelle direction, qui prendra ses fonctions au 1^{er} octobre, quant à la pérennité des sites et des emplois. « Il y aura fort à faire, conclut Olivier Repessé, mais nous ne baisserons pas les bras. »

La Région Parisienne fait sa rentrée

Les métallos s'étaient déplacés en nombre pour cette réunion de rentrée du syndicat des métallurgistes de la Région Parisienne qui se tenait le 16 septembre, et leur secrétaire Denis Bieber leur avait concocté un programme chargé, articulé autour de plusieurs interventions. Dans son discours d'ouverture, il est revenu sur la situation économique et sociale en France, insistant sur la nécessaire action de notre organisation face à l'austérité qui ravage notre pays et l'Europe. « Nous sommes devant un « choix de société » ; celle que l'on veut nous imposer et dont nous ne voulons pas, pour nous, pour nos enfants, pour nos petits-enfants, a-t-il déclaré. Alors oui, nous sommes un rempart, une force de proposition et pour ce faire nous devons être le plus fort possible. » Cette force, elle continue de grandir, comme le montrent les chiffres, puisque le syndicat s'est renforcé de 16 nouvelles sections depuis l'an dernier. Frédéric Homez a fait le point sur les dossiers qui occupent l'actualité et mobilisent notre organisation, en particulier l'impact et les menaces que font peser les lois Rebsamen et Macron, et les inquiétudes liées au rapport Combexelle et à la réforme à venir du Code du Travail. Il n'a pas caché que pour continuer de défendre les salariés et l'industrie, FO Métaux aurait fort à faire mais ne baisserait jamais les bras.

Le secrétaire général adjoint du syndicat Marc Partouche a pris la parole pour s'exprimer sur le volet social dans le contexte actuel et expliquer les actions menées par notre Fédération. Le trésorier Manuel Martinez ainsi que le trésorier adjoint de la Région Parisienne Olivier Dajas ont remercié, comme de coutume, le travail important des collecteurs et ils ont fait un point rapide sur la trésorerie ainsi que sur le développement des prélèvements automatiques qui ont fortement augmenté cela principalement du fait de la fusion des sections du département 95. Étaient également invités Michel Fortin, chef de fil FO du Fongecif Île-de-France, pour présenter la réforme de la



formation professionnelle, ce qui change, les enjeux pour notre organisation, etc. Il a d'ailleurs été décidé de tenir une réunion spécifique concernant la formation avant la fin de l'année. Eilath d'Almeida et Olivier Lautrette (experts-comptables et commissaires aux comptes) sont venus présenter les règles relatives à la transparence financière des comptes des comités d'entreprise, qui est l'aboutissement d'une longue marche vers la transparence financière imposée par la loi du 20 août 2008.

Denis Bieber a ensuite précisé que pour continuer de nous renforcer et renforcer nos équipes il faut être présent sur l'ensemble des catégories professionnelles. Il a ajouté que si beaucoup d'actions sont en cours, il ne faut pas oublier d'aller vers les jeunes, qui représentent l'avenir du mouvement syndical. C'est dans ce cadre qu'est intervenue la déléguée fédérale Elisa Noyer, membre du groupe FO Jeunes. Enfin, Jean-Philippe Clairon, membre de la commission exécutive de la Région Parisienne et de son bureau, responsable de la section des retraités et « Formateur » à la Fédération a abordé la problématique de la retraite et des retraités. Il a également fait une synthèse sur la « Formation syndicale ». Au sortir de la réunion, tous les participants en étaient convaincus : le travail à fournir va être conséquent, mais leur motivation est à la hauteur de la tâche.



Le 16 septembre, plus de 90 métallos FO représentant plus d'une cinquantaine de sections syndicales ont répondu présents à la réunion de rentrée du Syndicat des métallurgistes de la Région Parisienne. Ils se sont réunis autour de leur secrétaire Denis Bieber pour une matinée d'échanges sur la situation du syndicat, la représentativité, les élections professionnelles, la trésorerie, et quelques nouvelles réformes importantes sur la formation et la transparence financière. Le Secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez était avec eux, et a animé une bonne partie de cette réunion.

Passage de relais aux Métaux de Nantes

Les militants FO du syndicat des Métaux de Nantes se sont retrouvés pour leur assemblée générale le 15 septembre autour de leur secrétaire Patrice Pambouc, qui a passé le témoin à Franck Mariot, et en présence du secrétaire fédéral Lionel Bellotti et du secrétaire de l'UD44 Michel Le Roc'h. La réunion a été l'occasion de faire le point sur la situation du bassin nantais.

Le secrétaire fédéral Eric Keller étant mobilisé aux côtés des métallos FO d'Areva ce 15 septembre, c'est un autre secrétaire fédéral, de la Loire-Atlantique, qui est venu représenter la Fédération FO de la métallurgie à cette assemblée générale des Métaux de Nantes : Lionel Bellotti. Les discussions ont montré que sur le front de l'emploi, la situation est en légère amélioration puisque les effectifs de la métallurgie connaissent une embellie et que l'activité se maintient. Les interventions ont cependant montré une situation contrastée selon les entreprises. Si des sites comme celui d'Airbus ont enregistré 885 nouveaux CDI en cinq ans, les métallos de Saunier Duval craignent pour l'avenir de leur site au moment où les rumeurs se font persistantes quant à une délocalisation. Lionel Bellotti les a assurés du soutien de la Fédération dans leur combat pour le maintien de l'industrie et de l'emploi et a rappelé que pour faire prévaloir les vues de FO plus efficacement, il fallait peser toujours plus lourd. Pour ce faire, il est revenu sur le dossier



du développement syndical, priorité de FO Métaux. Bien décidés à agir en ce sens, les métallos nantais ont ainsi renouvelé le bureau de leur syndicat pour répondre à ce défi et mobiliser une équipe rajeunie. Patrice Pambouc, dont l'engagement a été salué par la Fédération, a donc passé la main à Franck Mariot, qui fut son adjoint au syndicat FO de Saunier Duval, pour qu'il donne une nouvelle impulsion à la croissance de notre organisation, dont les salariés du pays nantais ont bien besoin.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Franck Mariot (secrétaire), Bruno Hatton (secrétaire adjoint), Luc Guillard (trésorier), Françoise Nicolas (trésorière adjointe) et Jean-Charles Santos (archiviste).

PCA Caen : faire grandir FO

Les métallos FO du syndicat PCA Caen se sont retrouvés pour leur assemblée générale le 11 septembre dans les locaux de l'UD de Caen autour de leur secrétaire Dominique Jaquot, et en présence du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, du secrétaire général de l'UD14 Michel Beaugas et du DSC adjoint FO PCA Pierre Contesse. Tout juste sortis de leurs élections professionnelles, qui ont vu FO réaliser un score plus qu'honorable, les militants FO du site PCA de Caen ont tenu l'assemblée générale de leur syndicat le 11 septembre. La réunion a essentiellement porté sur les fondamentaux du travail syndical qui prépare une réussite électorale, et plus particulièrement sur le développement syndical. Ce dossier, les Caennais le connaissent bien et s'y sont attachés de longue date, réalisant un excellent travail, comme le montre l'augmentation du nombre d'adhérents chez FO. Les jeunes sont également de plus en plus présents au sein de la structure, ce qui n'augure que du bon pour l'avenir. « Notre équipe repart sur la base des bons fondamentaux qui ont toujours été les siens, mais avec de nouvelles ambitions et les moyens de les concrétiser » a résumé Dominique Jaquot. Les participants ont aussi échangé sur le renforcement de la communication et de la formation syndicale au sein de l'équipe, qu'ils sont déterminés à poursuivre et à amplifier.

Michel Beaugas a rappelé pour l'UD son souhait de voir un plus grand nombre d'implantations aussi fortes que celle de PCA et l'importance de travailler tous en-



semble au sein de la grande famille FO. Jean-Yves Sabot a souligné l'importance du développement syndical, érigé au rang de priorité par notre organisation, et a rappelé le travail stratégique effectué à cet égard et les outils mis en place pour soutenir l'œuvre des militants sur le terrain, soutenu dans son propos par Pierre Contesse, qui a salué les réalisations des militants. Ces derniers se sont d'ailleurs largement exprimés –c'était la première fois pour beaucoup d'entre eux– et dit leur volonté de faire grandir FO.

Salaires : +3,5 % chez SIMRA Production



Après une première réunion complètement stérile début mars, où aucune enveloppe sérieuse n'avait été proposée, puis une deuxième en avril qui ne valait guère mieux, les métallos de la SIMRA Production ont bien cru qu'une nouvelle année sous le signe d'une modération salariale ne répondant pas aux attentes des salariés se profilait à l'horizon. « En 2014, nous n'avions eu que 0,5% d'augmentation, se rappelle le délégué syndical FO Philippe Gilloury. Cela avait laissé des traces et plus qu'un goût amer pour tous les salariés, qui malgré cette déconvenue, avaient fait preuve d'une retenue exemplaire pour permettre la réussite du déménagement de l'entreprise. Autant dire que cette année, il n'était pas question de plier le genou et les salariés compétaient sur nous. »

Face au 0,8% proposé par la direction, notre organisation revendiquait la mise en place d'un 13ème mois, à étaler sur trois ans et, afin de limiter l'impact financier, d'y associer à partir de

la deuxième année le budget/annuel de 300€ lié au versement de la prime de profitabilité, budget potentiellement acquis par voie d'accord. « Nous avons adopté une position pragmatique et responsable, explique Philippe Gilloury. Notre demande équivalait à une augmentation mensuelle moyenne de 2,32 % de la masse salariale globale. » Au terme du bras de fer, notre organisation a obtenu une augmentation générale de 60 euros avec application rétroactive au 1er avril 2015 soit un rappel de salaire de 120 euros minimum, plus 60 euros intégrés au salaire de base et versés sur la paie de juin. FO a aussi arraché une enveloppe d'augmentation individuelle de 0,3% qui permettra d'assurer à plus de 30% de l'effectif un talon d'augmentation supplémentaire de 20 euros minimum pour une mise en application à partir de juin 2015. Au total, l'accord signé représente près de 3,5 %. Une nouvelle fois, les salariés ont eu raison de faire confiance à FO...

Les métallos de FO de SIMRA, PME sous-traitante du secteur aéronautique à Saint-Nazaire, ont bataillé de longs mois pour obtenir des augmentations salariales dignes de ce nom, et surtout à la hauteur des efforts des salariés. Leur ténacité a payé, puisque notre organisation a pu signer un accord à 3,5 % !

Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Tél. :

Entreprise :

A retourner à :

Fédération FO de la Métallurgie
9 rue Baudoin - 75013 Paris
Tél. : 01 53 94 54 00

La formation continue d'évoluer



L'équipe des formateurs fédéraux s'est réunie le 7 septembre autour du secrétaire général de notre Fédération Frédéric Homez et du secrétaire fédéral en charge de la formation syndicale Jean-Yves Sabot pour faire le point sur ce domaine important pour notre organisation et lancer la session 2015-2016.

Pour sa réunion de rentrée du 7 septembre, la formation syndicale avait placé ses travaux sous le signe de trois axes, sous-tendus par une idée globale : mesurer l'impact des changements –notamment législatifs et humains– sur le dispositif fédéral de formation et anticiper les évolutions plutôt que de les subir. Les formateurs ont ainsi fait le point sur les changements intervenus dans l'équipe, avec le départ du délégué fédéral Régis Duhamel pour le CFMS. L'équipe devrait donc prochainement être rejointe par un nouveau membre, en réponse aux besoins analysés et définis par le secrétariat fédéral en matière de formation, a expliqué Jean-Yves Sabot. Les formateurs ont également parlé de la redéfinition des grandes orientations de la formation syndicale. Ainsi, les stages seront à l'avenir organisés en pôles autour des grands thèmes structurants la formation syndicale, le tout pour plus d'efficacité et une meilleure adéquation entre les moyens mobilisés par la Fédération et les besoins des militants. Enfin, la réunion a permis

d'évoquer la rénovation de certains stages pour tenir compte des nouvelles dispositions législatives, comme le fait que la loi autorise des formations à partir d'une demi-journée, et de mener plus loin la réflexion sur le retour d'un stage d'accueil en lien avec les demandes remontant du terrain.

Frédéric Homez a rappelé l'importance de la formation syndicale et les attentes de la Fédération dans ce domaine, notamment sur le développement syndical, dont le positionnement est historique et toujours prioritaire, mais aussi sur la politique conventionnelle et contractuelle, l'outil syndical par excellence de FO, dont le maniement est aussi difficile que nécessaire en ces temps de crise et de remise en cause législative. Jean-Yves Sabot a pour sa part résumé l'essentiel : « La formation syndicale sera toujours une priorité pour FO Métaux, réalisée par des militants de terrain, et en équipe. » Plusieurs réunions sont encore au programme avant le « bouclage » en décembre...

Aubert et Duval Les Ancizes : élections en vue

Les métallos FO du site des Ancizes du groupe sidérurgique Aubert et Duval se sont retrouvés le 21 septembre autour de leur secrétaire Denis Bontemps et en présence du secrétaire fédéral Lionel Bellotti avec un objectif : passer à la vitesse supérieure dans leur campagne électorale, qui aborde sa dernière ligne droite. Explications.

A la mi-novembre, les salariés du site des Ancizes d'Aubert et Duval seront appelés aux urnes et FO compte bien progresser à nouveau. C'est dans cette optique qu'ils se sont retrouvés le 21 septembre autour du secrétaire fédéral Lionel Bellotti. « Nous avons un lourd programme de travail car l'équipe a de nombreux éléments à faire valoir pour demander aux salariés de lui faire confiance, le tout dans un contexte très mouvant », a expliqué le secrétaire fédéral.

En premier lieu, les métallos se sont attachés à boucler les listes électorales, alors que de nombreux départs en retraite sont en cours sur leur site et donc dans leurs rangs. Ils ont convenu de la nécessité de fournir aux salariés un trombinoscope afin d'être mieux identifiés, notamment les jeunes qui ont récemment rejoint FO Métaux. S'ils comptent valoriser les avancées qu'ils ont obtenues sur le plan d'épargne groupe et les congés pour enfants malades, ou encore les lignes qu'ils ont fait bouger à la commission loisirs du CE avec leurs idées, ils ont surtout à cœur de mieux faire savoir ce qu'on doit à FO concernant la mise

en place de l'horaire réduit de fin de semaine. En effet, c'est grâce à notre organisation qu'a été signé cet accord qui répond à la demande d'une large partie des salariés concernés et leur permet, sur la base d'un volontariat reconfirmé chaque année, de travailler 24h par semaine payées 35, accompagné d'une majoration de 5 % sur les heures du week-end. Un tract spécifique sur ce sujet est d'ailleurs en cours d'élaboration. Les métallos travaillent également à communiquer sur l'accord CET. Sur ce thème, FO a d'abord su négocier et signer ce bon accord et, dans un deuxième temps, engager les actions nécessaires, notamment en justice, pour qu'il soit appliqué. « Nous nous battons pour la pérennité du site et pour les salariés, explique Jean-François Courtadon, DSC FO d'Aubert et Duval, et c'est plus que jamais le moment de le faire savoir. »

L'amitié syndicale avec IG Metall...



Lorsque le comité exécutif local d'IG Metall Emden a voulu mettre ses membres au contact de la situation française, c'est tout naturellement vers FO Métaux qu'il s'est tourné. Du 31 août au 4 septembre, la délégation allemande conduite par son président Michael Hehemann s'est donc réunie au Conseil Economique, Social et Environnemental – un des hauts lieux de la République et du dialogue social au sein duquel FO tient toute sa place et qui n'a pas d'équivalent en Allemagne – pour plusieurs journées d'échanges et de débats en compagnie des secrétaires fédéraux Paul Ribeiro, Jean-Yves Sabot et Marie-Josée Millan (par ailleurs membre du CESE). Tour d'horizon de la situation politique, économique, industrielle et sociale française, dossier de la représentativité syndicale, place des jeunes sur le marché du travail et dans le monde syndical, TTIP (traité transatlantique de commerce et d'investissement) ou encore développement syndical, conventions collectives et accords d'entreprise : après le mot de bienvenue du président du CESE Jean-Paul Delevoye puis

de la secrétaire générale du CESE Annie Podeur, les questions les plus larges ont été abordées avec l'idée de permettre à chacun de mieux comprendre la vision et le fonctionnement de l'autre et de s'en enrichir. « Ces échanges avaient aussi pour but de rapprocher des visions syndicales différentes, explique Paul Ribeiro. Nous avons chacun une approche propre de nombreux sujets, liée à notre histoire, à notre organisation étatique, à notre héritage culturel. En renforçant notre compréhension mutuelle, nous avons créé de nouveaux liens. » Patrick Michel, secrétaire du CE européen de PCA, était également de la partie, notamment lors de la visite du site PCA Poissy, où la délégation allemande a été accueillie par l'équipe FO emmené par son secrétaire Brahim Ait Athmane. Les métallos FO de la Tour Eiffel, avec à leur tête Rachid Jibouin, ont eux aussi fait les honneurs de leur site à nos voisins d'Outre-Rhin. Une belle façon de montrer que si la métallurgie ne pèse pas le même poids dans nos deux pays, elle est en France une histoire qui dure...

FO Métaux a organisé, à la demande d'IG Metall, la réunion du comité exécutif local d'Emden à Paris, du 31 août au 4 septembre. L'occasion, pour les métallos des deux pays, d'échanger sur des thématiques communes, de démontrer certaines idées reçues et d'approfondir des liens d'amitié déjà très forts.

...et avec UNIA

Du 9 au 11 septembre a eu lieu la XII^{ème} rencontre annuelle entre notre organisation et le syndicat suisse UNIA avec lequel existent des liens de longue date. La délégation FO Métaux conduite par le secrétaire général de notre organisation Frédéric Homez et les secrétaires fédéraux Paul Ribeiro et Marie-Josée Millan, s'est rendue à Chexbres puis à Berne pour une grande session d'échanges bilatéraux.

Depuis de nombreuses années, FO Métaux et UNIA ont noué des liens aussi étroits que solides, qui se traduisent notamment par un contact permanent et, chaque année, des échanges sur les évolutions politiques, économiques, sociales et bien sûr syndicales de leurs pays, avec des discussions approfondies sur les grands dossiers du moment. Frédéric Homez a ainsi présenté à la délégation suisse emmenée par Pier-Luigi Fedele la situation française, évoquant notamment les lois Macron et Rebsamen, ainsi que le rapport Combrexelle, et leurs implications pour notre organisation. Côté suisse, l'affaire du moment était la récente libération du cours de la monnaie par la banque centrale, qui a fait prendre 20 % au Franc Suisse. Pour UNIA, la réflexion en cours porte sur la notion de compétitivité et sur l'avenir de l'industrie dans la Confédération Helvétique suite à ce bouleversement. Bien que la Suisse soit positionnée sur des marchés particuliers, comme l'horlogerie de luxe ou le ferroviaire, patronat et syndicats s'inquiètent. Renzo Ambrosetti, futur retraité d'UNIA mais toujours vice-président d'IndustriALL Europe a échangé avec les métallos FO sur les questions internationales et leurs enjeux dans la perspective du Congrès de la CES qui se tiendra à Paris fin septembre et du Congrès d'IndustriALL prévu pour juin 2016.



La deuxième partie de cette rencontre s'est d'ailleurs déroulée à Berne dans le cadre des Journées de l'industrie organisées par UNIA, qui porte la réflexion sur la remise en cause des équilibres économico-industriels. Comment procéder aux nécessaires évolutions sans que cela se fasse au détriment des salariés, et comment le faire tout en préservant la paix sociale ? Voilà les préoccupations qui étaient au centre de toutes les discussions lors de ce rassemblement. La délégation FO Métaux, qui comprenait également les secrétaires des USM frontalières de la Suisse, a rencontré la nouvelle présidente d'UNIA Vania Alleva et a conclu la session par la visite du site de Bombardier, actuellement mobilisé par un projet d'envergure : le passage à la grande vitesse sans modifications des infrastructures existantes.

Disparition de Richard Wiblet



C'est avec tristesse que la Fédération FO de la métallurgie a appris le décès de Richard Wiblet le 31 août 2015 à l'âge de 62 ans.

Militant pendant plus de 20 ans, il avait occupé de nombreuses fonctions, notamment celle de secrétaire du syndicat d'ArcelorMittal Atlantique Lorraine de Mouzon. Par son action déterminée, il avait implanté et fait grandir FO au sein de son entreprise et avait vaillamment défendu la cause et les droits des salariés, notamment par sa participation à toutes les négociations au sein d'ArcelorMittal en tant que membre du CCE. Entré dans la vie active dès le plus jeune âge, il avait pu à ce titre bénéficier du dispositif longue carrière et prendre une retraite bien méritée fin 2011. Il avait reçu à cette occasion la médaille de la Fédération des mains du secrétaire fédéral Michel Mainguy pour son militantisme irréprochable. La retraite n'avait d'ailleurs pas signifié la fin du militantisme, bien au contraire, et c'est sous d'autres horizons qu'il avait

continué son combat en faveur des salariés. Poète et fidèle en amitié, il se plaisait à surprendre son interlocuteur par l'étendue et la diversité de ses connaissances. Fier de son parcours ouvrier et industriel, il laisse à tous le souvenir d'un homme entier et plein d'humanité. « Sa disparition me fait beaucoup de peine car c'était vraiment un gentil garçon, toujours souriant, tourné vers les autres, je pense notamment à l'action qu'il menait à Mouzon pour les enfants de pompiers et enfin c'était un très bon militant », confiait le RSN FO d'ArcelorMittal Gérard Ramirez. La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez partagent la peine de ses amis, anciens collègues et surtout de sa femme Marie-Claire et de ses enfants, et leur présentent toutes leurs condoléances.

Jean-Louis Michel nous a quittés

La Fédération a appris avec tristesse le décès de Jean-Louis Michel le 27 août 2015 à l'âge de 73 ans. Militant de longue date, il a rejoint très tôt les rangs de l'équipe FO de Sud Aviation, à Marignane, devenu ensuite Aérospatiale puis Eurocopter et enfin Airbus Helicopters. Rapidement, il a mis son énergie et ses compétences au service des métallos, en particulier dans le domaine des mutuelles et des caisses de retraite complémentaire, notamment la CRISA, dont il fut président. Membre du bureau de l'UD13 de 1980 à 1990, Jean-Louis fut aussi administrateur du FONGECIF de 1990 à 1996 avant de prendre la présidence de cet organisme de 1996 à 1998. Il participa aux côtés de l'équipe

fédérale à de nombreuses négociations sur la formation professionnelle, un sujet sur lequel il était devenu un expert. Il apporta également sa contribution dans le cadre de la commission nationale paritaire pour l'emploi. Après son départ en retraite en 1999, il laisse le souvenir d'un militant fidèle et passionné.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez présentent leurs condoléances à celles et ceux qui l'ont connu et aimé.



Sauver les retraites complémentaires

Alors qu'une nouvelle séance de négociations sur les retraites complémentaires doit avoir lieu le 16 octobre entre les organisations syndicales et le patronat, FO Métaux revient sur les points de blocage de ce dossier crucial pour les salariés et sur lequel elle défend leurs intérêts avec opiniâtreté depuis le début de l'année.

Face aux incessantes attaques et remise en cause dont fait l'objet notre système de retraite, notre organisation a fort à faire pour défendre ce droit des salariés. Depuis le début de l'année, c'est sur le volet des retraites complémentaires que se crispent les négociations, dont un des points névralgiques est, pour notre organisation, la reconduction de l'AGFF (Association pour la Gestion du Fonds de Financement de l'AGIRC et de l'ARRCO) après 2018. Cette structure est chargée de gérer les fonds servant à financer les départs en retraite de salariés n'ayant pas atteint l'âge suffisant pour bénéficier d'une retraite complémentaire à taux plein (en fonction de l'année de naissance, entre 65 et 67 ans), mais ayant cotisé le nombre de trimestres requis et ayant fait valoir leurs droits au régime général.

C'est principalement la volonté du Medef d'instaurer un abattement dégressif sur les retraites complémentaires entre 62 et 67 ans qui a amené un durcissement de la négociation. En proposant un abattement de ce type (40 % à 62 ans, puis de 30 % à 63 ans, 18 % à 64 ans, 2 % à 65 ans et 1 % à 66 ans), le patronat vise à décourager les salariés de prendre

leur retraite avant 65 ans. En effet, si les propositions d'abattement dégressif du Medef étaient retenues, le manque à gagner des futurs retraités se chiffrerait à plusieurs centaines d'euros (plusieurs milliers pour les cadres) chaque année. Si l'on ajoute à l'équation la date proposée pour l'application de cette mesure, le 1er janvier 2017, il apparaît clairement que l'idée derrière est de remettre en cause la prolongation au-delà du 31 décembre 2018 de l'AGFF, la structure qui finance les retraites complémentaires sans décote jusqu'à 67 ans. Pour FO, il ne s'agit pas seulement de sauver les retraites complémentaires, mais aussi de réaffirmer son attachement au paritarisme de gestion et à la pérennité des régimes de retraite ARRCO et AGIRC. L'issue de ces négociations concerne ni plus ni moins que 30 millions de salariés parmi lesquelles 18 millions de cotisants et 12 millions de bénéficiaires.

Interprétation et conséquences du résultat des scrutins électoraux (3)

Le tout n'est pas de participer aux élections, encore faut-il savoir en tirer toutes les conséquences, en exerçant toutes les prérogatives qui découlent des résultats.

Sommes-nous représentatifs ?

Pour être représentatifs, outre les 7 critères qu'il faut remplir et que nous vous avons exposés dans le numéro de juillet-août, il faut que nos listes aient recueilli 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour des dernières élections des titulaires du comité d'entreprise, de la délégation unique du personnel (DUP), ou, à défaut, des délégués du personnel, tous collèges confondus. Pour plus de précisions, se reporter au numéro de juillet-août.

Notre concurrent catégoriel (essentiellement la CFE-CGC) est-il représentatif ?

On calcule l'audience de 10% d'un syndicat catégoriel en rapportant le nombre de voix recueillies par ses listes, au total des voix exprimées dans les collèges dans lesquels ce syndicat peut présenter des candidats, en vertu de ses statuts (C. trav., art. L. 2122-2). Pour la CFE-CGC, il peut s'agir du 3^{ème} collège, et, parfois, du 2^{ème} également.

Ex : Voix valablement exprimées dans une entreprise : 1^{er} collège = 12 ; 2^{ème} collège = 29 ; 3^{ème} collège = 11, soit 40 voix exprimées en tout dans les collèges 2 et 3

Voix du syndicat catégoriel : 2^{ème} collège = 4 ; 3^{ème} collège = 5, soit 9 voix en tout.

Audience du syndicat : $(9 \times 100) / 40 = 22,5\%$
-> **représentatif.**

Même si le syndicat catégoriel n'a pas présenté de candidats dans tous les collèges visés par ses statuts, son audience sera tout de même calculée sur l'ensemble des collèges visés par ses statuts.

A l'inverse, si le syndicat présente un candidat dans le premier collège (**sous réserve que ses statuts spécifiques le permettent**), il perd son privilège. Son audience sera calculée tous collèges confondus (Cass. soc., 31 janv. 2012, n° 11-60.135).

Nous sommes représentatifs. Quelles conséquences ?

Nous pouvons **désigner** de nombreux représentants syndicaux, tels que :

■ Un ou des délégués syndicaux (DS) (art. L. 2143-3), ainsi qu'un délégué syndical supplémentaire sous certaines conditions (art. L. 2143-4) ;

■ Un délégué syndical central dans les entreprises à établissements distincts, si nous sommes représentatifs au niveau de l'entreprise (art. L. 2143-5) ;

■ Des représentants syndicaux au comité d'entreprise (art. L. 2324-2 et L. 2143-22) au comité central d'entreprise (art. L. 2327-6) ainsi qu'au CHSCT (ANI 17 mars 1975).

Rappelons que seul un candidat qui a recueilli au moins 10% des suffrages de son collège peut être désigné DS. C'est une priorité qui s'impose au syndicat, qui ne peut désigner une autre personne que s'il n'y a aucun candidat qui satisfait à cette condition d'audience personnelle. Le secrétaire de votre « syndicat maison », ou celui de l'union départementale à laquelle votre section syndicale est rattachée procède aux différentes désignations. S'agissant des désignations des autres organisations syndicales, vous disposez de 15 jours, à compter du jour de l'affichage de la désignation, pour les contester.

Autre attribution réservée aux syndicats représentatifs : **la négociation** des accords collectifs de l'établissement, de l'entreprise, de la DUP ou du groupe, selon le périmètre de notre représentativité. Pour rappel, un accord est valablement conclu dès lors qu'il a été signé par des organisations syndicales qui ont recueilli au moins 30% des suffrages exprimés lors des dernières élections du comité d'entreprise.

Un syndicat catégoriel peut-il signer seul un accord ?

Non, si l'accord concerne également des catégories de personnel non représentées par ce syndicat (Cass. soc., 2 juill. 2014, n° 13-14.622). La Cour de cassation précise que c'est impossible, « quand bien même son audience électorale, rapportée à l'ensemble des collèges électoraux, est supérieure à 30% ».

Rappelons en effet que pour apprécier les 30% de suffrages nécessaires pour la validité d'un accord, il convient de rapporter l'audience du syn-

dicat catégoriel aux suffrages exprimés dans l'ensemble des collèges (Cass. soc., 31 mai 2011, n° 10-14.391). Cela n'a aucune incidence sur la représentativité du syndicat catégoriel, laquelle reste appréciée dans les seuls collèges visés par les statuts du syndicat.

A priori oui, si l'accord ne concerne que le personnel visé par les statuts du syndicat catégoriel.

Nous ne sommes pas représentatifs. Quelles conséquences ?

Nous pouvons :

■ **Créer et faire vivre une section syndicale**, si nous avons au moins 2 adhérents dans le périmètre de la section (art. L. 2142-1) ;

■ **Désigner un représentant de la section syndicale** (RSS) (art. L. 2142-1-1, C. trav.). Si nous avons déjà désigné un RSS avant les élections et que nous n'obtenons pas les 10% d'audience nécessaires pour être représentatifs lors des élections, il n'est pas possible de désigner le même RSS immédiatement après les élections. Soit un autre salarié est désigné, soit on attend 6 mois avant les nouvelles élections pour désigner à nouveau le même RSS. Gardons également en tête que nous pouvons désigner un RSS d'établissement y compris lorsque nous sommes représentatifs au niveau de l'entreprise, tant que nous ne sommes pas représentatifs au niveau de l'établissement (Cass. soc., 13 févr. 2013, n° 12-19.662).

■ **Utiliser tous les moyens de communication avec les salariés** offerts par le Code du travail ou les dispositions conventionnelles applicables dans l'entreprise ou l'établissement (art. L. 2142-3 et suivant : affichage syndical, distribution de tracts, éventuellement utilisation de l'intranet ou des adresses mails professionnelles des salariés si un accord d'entreprise l'autorise, réunion mensuelle des adhérents...);

■ **Utiliser le local commun** à toutes les organisations syndicales, dans les entreprises ou établissements d'au moins 200 salariés (art. L. 2142-8) ;

■ **Collecter les cotisations syndicales** sur le lieu de travail (art. L. 2142-2) ;

■ **Négocier et signer le protocole d'accord préélectoral des élections professionnelles** (art. L. 2324-4) ;

■ **Présenter des candidats au 1^{er} tour des élections** (art. L. 2324-4).

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 544

5	4	7	8	2	3	9	6	1
6	3	9	7	5	1	4	2	8
2	8	1	6	4	9	3	7	5
1	7	6	2	3	5	8	4	9
3	2	5	9	8	4	7	1	6
4	9	8	1	6	7	5	3	2
9	1	2	4	7	8	6	5	3
8	5	4	3	1	6	2	9	7
7	6	3	5	9	2	1	8	4

Sudoku

2	1		3					
4		8	5					9
		5				7		
3				7	6	5		
				4				
		4	8	2				6
		6				8		
1					8	9		3
					4		7	2

Le mot du mois : Triche



Le tricheur à l'as de carreaux, de Georges de la Tour. Musée du Louvre.

C'est peu de dire que les dirigeants de Volkswagen connaissent en ce moment quelques tracas. Pour faible que soit le terme, il serait bien choisi car son étymologie le rattache au mot « triche », qui constitue bien, les médias nous l'ont assez répété, l'origine de leurs malheurs.

Le latin *tricae* a en effet donné « tracas », que le Larousse définit comme des soucis, des inquiétudes momentanées, « dus surtout à des ennuis matériels ». Mais il s'est aussi transformé en *trico*, *tricare*, avec le sens de « chicaner », « chercher à ruser », qui a lui-même donné *extricor*, « démêler », et son contraire *intricor*, « embrouiller », « embarrasser », « empêtrer ». Du coup, pour avoir essayé de tricher, voici le constructeur allemand dans une situation apparemment *inextricable*. S'autorisera-t-on à aller plus loin en écrivant que Martin Winterkorn, le PDG démissionnaire de VW, est maintenant « tricard » ? Ce serait solliciter abusivement l'étymologie, car cette expression plus ou moins argotique, et récente (elle n'est attestée qu'en 1896) provient, elle, du mot « trique », bâton avec lequel on fouettait avant que les châtimements corporels ne soient interdits - du moins sous nos latitudes.

Pour en revenir à la triche, ou tricherie, et aux tricheurs, le noeud de l'affaire est toujours de définir où commence la faute : de la chicane à l'embrouille, et de l'embrouille à la triche, il n'y a qu'un pas, pour ne pas dire un coup de volant. « C'est de la triche ! », nous sommes-nous maintes fois exclamé dans nos cours de récré. Encore faut-il la prouver, et dans ces domaines franchement nouveaux que sont le contrôle antipollution et les logiciels embarqués, cela promet d'après débats d'experts. C'est ainsi : on connaissait la triche au jeu, aux examens, en sport, ou même aux élections, mais jusqu'à maintenant l'industrie en paraissait exempte. C'était le bon temps !

Mots croisés n° 545

Horizontalement

A. À leur suite, on commandera plus d'une bière. B. Adeptes des transports en commun. C. Tout jeunes, et déjà en meute. D. Finit souvent basse. Note. E. Conjonction. En plein pastis. F. S'accroche aisément. Suit une première école. G. Colère. Sigle curieux. H. En ménage. Il est dans la purée, mais rarement seul. I. Bêtise. J. Interdits pour le moment.

Verticalement

1. Voisins jouant du couteau, mais pacifiques. 2. Ferait entrer dans un pavillon. 3. À terre. Négation. Dans Prague. 4. Un peu de batavia. Note. Ville des Alpes. 5. Milieu très désordonné. Artère où parfois le sang coule. 6. Un peu de nougat. Venu au monde. Parti parti. 7. Pour une bouchée de pain. Ville de Suède. 8. En Biscaye. Article. Queue de céleri. 9. Se pencherait sur des ouvrages. 10. Certains les sollicitent pour obtenir satisfaction.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 544

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	P	L	A	I	S	A	N	T	E	R
B	R	A	M	A	S	S	E	U	S	E
C	E	N	I	R	P	O	M	P	E	
D	V	S	D	U	E	E	I	X		
E	I	Q	U	C	U	O	P			
F	S	U	B	A	L	T	E	R	N	E
G	T	E	U	L	S	R	N	D		
H	O	N	B	G	E	A	I			
I	N	E	C	R	O	L	O	G	I	E
J	S	T	A	L	A	C	T	I	T	E

UNE
COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ POUR TOUS
LES SALARIÉS,
ÊTES-VOUS BIEN
INFORMÉ



Au 1^{er} janvier 2016 au plus tard, tous les salariés du secteur privé devront bénéficier d'une complémentaire santé.

Pour tout savoir sur la réforme : connaître le calendrier, décrypter son actualité... Malakoff Médéric vous accompagne.

Rendez-vous sur le site :
complementaire-sante-obligatoire.malakoffmederic.com

Votre contact :
contact-branches@malakoffmederic.com

SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE



malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60*

C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES
D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DES NÉGOCIATEURS

Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Valérie Delplace**
valerie.delplace@humanis.com

humanis.com